

LE MENSUEL



Édition Janvier 2022



Meilleurs
vœux
2022

**Monsieur Bertrand Cocq, Maire,
le Conseil Municipal,
les membres du CCAS et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

VŒUX DU MAIRE

En raison de la situation sanitaire, les Vœux du Maire ne pourront se tenir en ce début d'année. Dès que les conditions le permettront, une rencontre conviviale sera organisée pour évoquer le bilan de ces 2 dernières années et présenter les projets à venir.

Mairie

03.21.02.04.23

Du Lundi au Vendredi

9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Samedi : 10h00 – 12h00

(Fermé le Samedi durant les vacances scolaires)

Agence Postale Communale

03.21.26.63.80

Du Lundi au Samedi

9h00 – 12h00

Espace Culturel

03.21.66.52.27

Temps scolaire

Lundi : 16h00 – 18h00

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Jeudi : 16h00 – 18h00

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Vacances Scolaires

Lundi : 14h00 – 18h00

Mardi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

INFORMATIONS A LA UNE

VOISINS VIGILANTS

Une réunion d'information concernant le dispositif « Voisins vigilants » sera organisée par la commune en partenariat avec la gendarmerie. Elle aura lieu le Vendredi 28 Janvier à 18h00 à la salle Polyvalente.

La tenue de la réunion pourra être déprogrammée suivant l'évolution de la situation sanitaire.

DECHETS RECYCLABLES

Lundi 10 Janvier, Lundi 24 Janvier, Lundi 7 Février, Lundi 21 Février.

PIMMS (Point Information Médiation Multiservices)

Le prochain passage du PIMMS aura lieu **le Mercredi 5 Janvier de 13h30 à 16h30** devant l'Espace Culturel.

PERMANENCES DES ELUS

Monsieur le Maire : Sur Rendez-vous

Monsieur Jean-Maurice Louchart : Sur Rendez-vous le Samedi matin

Madame Brigitte Duhamel : Sur Rendez-vous

Madame Maryline Dissaux : Le Jeudi matin

Monsieur Jean-Pierre Verhanneman : Sur Rendez-vous le Samedi Matin

DONS DU SANG 2022

Lundi 14 février 2022, Lundi 30 mai 2022, Lundi 08 août 2022, Lundi 17 octobre 2022.

OPERATION RECYCLAGE PAPIER POUR SOAN

Soan est né avec une malformation auditive appelée Microtie-Atresie. Deux professeurs des Etats Unis vont opérer Soan.

Si vous souhaitez l'aider pour financer son opération, vous pouvez apporter à l'Espace Culturel (durant les horaires d'ouverture) vos prospectus, journaux, revues, livres.

Vous pouvez retrouver le parcours de Soan sur la page Facebook : « Il était une fois ma petite oreille ».

RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT VAAST – FONDATION DU PATRIMOINE

La commune poursuit ses travaux sur l'église, place aux travaux de restauration des parements de pierre.

Vous pouvez aider au financement de ce projet de restauration via le bulletin de dons disponible en Mairie ou directement sur le site de la Fondation du Patrimoine.

ANIMATIONS

ESPACE CULTUREL – PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Inscription et prêt gratuit de Livres, CD DVD, magazines

Jeux vidéo et Jeux de société en consultation sur place

Fermeture Espace Culturel

L'Espace Culturel sera fermé **du Lundi 3 Janvier au Samedi 8 Janvier**.

Réouverture le Lundi 10 Janvier.

L'Espace Culturel sera fermé le **Samedi 29 Janvier**.

Merci de votre compréhension.

Cartes grises – Cartes d'identité – Cartes vitales

L'Espace Culturel vous propose de vous accompagner dans vos démarches de renouvellement de cartes d'identités, de création de passeport, cession de véhicule, création d'une nouvelle carte grise suite à l'achat d'un véhicule d'occasion, création ou renouvellement d'une carte vitale.

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous à l'Espace Culturel

Tohu-Bohu

Venez échanger sur les livres, articles, musique, films, documentaires que vous avez récemment lus, écoutés ou vus.

Mardi 18 Janvier à partir de 14h30 à l'Espace Culturel.

TOMBOLA DE NOËL DU COMITE DE FOIRE – RESULTAT DU TIRAGE

Les gagnants du bon d'achat de 30 € valables jusqu'au 31 Mars 2022 sont :

- 1) Divine Coiff : Jaune n°49
- 2) Hiolet Luce : Jaune n°47
- 3) Clin d'œil : Violet n°39
- 4) Ets Empis : Vert n°7
- 5) Just'une Frite : Bleu n°31
- 6) Boucherie Lecocq Westerlynck : Violet n°39
- 7) Rével'Hair : Jaune n°10
- 8) Au Goût Roman : Violet n°75
- 9) Tom Tip : Vert n°80
- 10) Au P'tit Grain : Bleu n°7
- 11) Pause Créative : Violet n°38
- 12) Nel Fleur : Violet n°17
- 13) Aqua Protect : Rouge n°1

Gagnant du PC Portable chez Hiolet Luce : Jaune n°36

BONNE ANNEE 2022

Le Marais Pourri un patrimoine naturel préservé.

Le marais Pourri s'étend sur plus de cinq hectares de zone humide autrefois exploitée pour la tourbe et épargnée par le drainage et l'intensification des pratiques agricoles du secteur.

Le site, dont la gestion a été confiée au Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN), est constitué d'une mosaïque de végétation mésohygrophile*, à plusieurs stades dynamiques, des ourlets, principalement constitués par des roselières à Phragmites communs et au cœur du site, d'une végétation de fourrés et boisement à Saules cendrés.

Les roselières, constituent un enjeu fort du site, en tant qu'habitat et permettent la nidification d'une grande diversité d'espèces d'oiseaux dont certaines sont patrimoniales en région, comme la Gorgebleue à miroir et de certaines espèces de flore typique de bas-marais qui s'y développent ponctuellement conférant au lieu une vraie potentialité écologique.

Le plan de gestion vise à établir un diagnostic écologique, à identifier des espèces patrimoniales et à mettre en place des actions pour leur conservation au moyen d'un plan quinquennal, ayant pour objectif la préservation de la biodiversité du secteur et donc de conforter la conservation de la biodiversité sur le marais Pourri, dans une perspective de développement durable.

Les inventaires réalisés en 2009 et en 2010 permettent d'attester la présence de 157 espèces.

- 62 espèces, dont onze reconnues patrimoniales ont pu être identifiées au niveau faunistique.

34 d'oiseaux, 2 de mammifères, 5 d'amphibiens, 1 de poissons, 13 de papillons, 5 d'odonates, 4 de criquets et de sauterelles, 4 de coccinelles et 1 de mollusques.

95 espèces de végétaux y ont été recensées, dont cinq jugées patrimoniales.

Afin de permettre la pollinisation des espèces endémiques et locales, des ruches sont maintenues sur le site.

Un verger communal avec des espaces détente, s'étend à mesure que les constructions 'temporaires' implantées depuis 1947 disparaissent.

La fréquentation du Marais Pourri : Pour des raisons de sécurité, du fait de la présence de zones peu portantes et pour limiter le dérangement de la faune et le piétinement de la végétation, le site n'est pas ouvert au public. Cependant ce dernier pourra apprécier le marais depuis le point de vue aménagé. Quelques visites guidées au cœur du marais peuvent être organisées sur demande.



Ruches



& Verger communal

* Qualifie les végétaux qui croissent préférentiellement dans des milieux humides, mais pas inondés ou mouillés.